



## EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS du Conseil Municipal de Dijon

Séance du lundi 05 décembre 2022

Président : Monsieur REBSAMEN  
Secrétaire de séance : Madame MONTEIRO

Convocation envoyée le 29 novembre 2022

Nombre de membres du Conseil municipal : 59      Nombre de présents participant au vote : 54  
Nombre de membres en exercice : 59      Nombre de procurations : 4

### Membres présents :

Monsieur François REBSAMEN	Madame Lydie PFANDER-MENY	Madame Marie-Hélène
Madame Nathalie KOENDERS	Monsieur Joël MEKHANTAR	JUILLARD-RANDRIAN
Monsieur François DESEILLE	Monsieur Denis HAMEAU	Monsieur Philippe LEMANCEAU
Madame Christine MARTIN	Madame Océane CHARRET-	Madame Ludmila MONTEIRO
Monsieur Pierre PRIBETICH	GODARD	Madame Laurence GERBET
Madame Sladana ZIVKOVIC	Madame Marie-Odile CHOLLET	Monsieur Emmanuel BICHOT
Monsieur Hamid EL HASSOUNI	Monsieur Jean-Paul DURAND	Monsieur Bruno DAVID
Madame Claire TOMASELLI	Monsieur Jean-Patrick MASSON	Monsieur Stéphane CHEVALIER
Monsieur Antoine HOAREAU	Monsieur Georges MEZUI	Monsieur Laurent
Madame Nuray AKPINAR-	Monsieur Massar N'DIAYE	BOURGUIGNAT
ISTIQUAM	Madame Françoise TENENBAUM	Monsieur Axel SIBERT
Monsieur Franck LEHENOFF	Monsieur Vincent TESTORI	Madame Catherine HERVIEU
Madame Dominique MARTIN-	Madame Stéphanie VACHEROT	Monsieur Patrice CHATEAU
GENDRE	Monsieur Jean-François	Madame Stéphanie MODDE
Monsieur Christophe BERTHIER	COURGEY	Madame Karine HUON-SAVINA
Madame Nadjoua BELHADEF	Monsieur Bassir AMIRI	Monsieur Fabien ROBERT
Monsieur Marien LOVICHI	Madame Mélanie BALSON	Monsieur Olivier MULLER
Madame Kildine BATAILLE	Madame Catherine DU TERTRE	Monsieur Henri-Bénigne DE
Madame Delphine BLAYA	Madame Nora EL MESDADI	VREGILLE
Monsieur Christophe AVENA	Madame Danielle JUBAN	Madame Elizabeth REVEL
		Monsieur Philippe THIRION

### Membres absents :

Madame Claire VUILLEMIN	Monsieur Jean-Philippe MOREL pouvoir à Madame Christine MARTIN
	Monsieur David HAEGY pouvoir à Monsieur Antoine HOAREAU
	Madame Céline RENAUD pouvoir à Monsieur Laurent BOURGUIGNAT
	Madame Caroline JACQUEMARD pouvoir à Monsieur Henri-Bénigne DE VREGILLE

---

**OBJET : EDUCATION****Convention d'objectifs et de moyens entre la Ville et le Comité d'Activités Sociales Interentreprises Dijon - Avenant**

Par délibération du 16 décembre 2013, le Conseil Municipal a validé la conclusion d'une convention, établie pour une durée de trois ans, à compter du 1er janvier 2014, fixant les modalités d'accueil d'enfants au sein de la structure d'accueil de loisirs du CASI DIJON.

Cette convention, prolongée dernièrement par le Conseil Municipal lors de sa séance du 17 juin 2021, arrive à son terme le 31 décembre 2022. Il est proposé la conclusion d'un nouvel avenant à compter du 1er janvier 2023 et jusqu'au 31 décembre 2025, afin de maintenir le soutien de la Ville à l'activité du CASI DIJON dans le cadre de l'accueil des enfants fréquentant les accueils de loisirs extrascolaires dijonnais.

**Le Conseil,  
après en avoir délibéré, décide :**

- **d'approuver** le projet d'avenant à conclure entre les parties, annexé au rapport ;
- **d'autoriser** Monsieur le Maire à signer ledit avenant, annexé au présent rapport, et **autoriser** Monsieur le Maire à y apporter, le cas échéant, des modifications de détail ne remettant pas en cause son économie générale ;
- **d'autoriser** Monsieur le Maire à signer tout acte à intervenir pour son application.

SCRUTIN	POUR : 58	ABSTENTION : 0
	CONTRE : 0	NE SE PRONONCE PAS : 0
	DONT 4 PROCURATION(S)	

La secrétaire,  
Madame MONTEIRO

Le Maire,  
Monsieur REBSAMEN